



Bougival, vendredi 28 octobre 2022

**AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2022/06599****Modifiant l'avis n° FR/2022/06598**

Pris en application :

art. A 4241-26 du CT (mesures temporaires)

Code des transports

**Obstacles à la navigation (Câble pendant dans la passe n°4)****SEINE AVAL - PONT SNCF D'ASNIERES SUR SEINE -  
PK 22.532****Réduction du nombre de passes navigables (Passe n°4 interdite) ( tous les usagers - dans les deux sens )****- à partir du 28/10/2022 à 15:00**

- o **Seine à l'aval de Paris (sur le Bief de Bougival)**  
entre les pk 22,532 (PONT RAILS ASNIERES) et pk 22,600

**Commentaire :**

Mesdames et Messieurs les bateliers et usagers de la voie d'eau sont informés de la présence d'un câble pendant dans la passe n°4, sens unique avalant , du pont SNCF d'Asnières Sur Seine.

**Rappel:** La passe n°4 est autorisée aux bateaux avalants, présentant un tirant d'eau inférieur ou égal à 2,80 m.

En attendant l'intervention des équipes de la SNCF pour retirer ce câble pendant, **la passe n°4 est interdite jusqu'à nouvel ordre.**

Mesdames et Messieurs les bateliers et usagers de la voie d'eau sont invités à respecter la signalisation mise en place et à se conformer aux recommandations qui leur seront données par les agents de la Direction Territoriale. Pour en savoir plus sur l'ensemble des conditions de navigation et sur l'état du réseau en direct, rendez-vous sur [www.sif-seine.fr](http://www.sif-seine.fr) (uniquement sur PC).

**Service(s) à contacter :**

UTI Boucle de la Seine, 23, Ile de la loge, 78380 BOUGIVAL

Tél : 01 39 18 23 45 - Fax : 01 39 69 67 41

**Date limite d'affichage :**

Prochain avis.

Chef de la subdivision exploitation

**Signé**

Vincent MOREL